

double affranchissement

Présentée récemment en vente sur offres, la lettre ci-dessous a attirée mon attention.

Il s'agit d'une lettre de 1853 de Nantes pour Saint Denis de la Réunion. Faisons une analyse rapide des éléments caractéristiques :



1- affranchissement à 1F50 qui semble correspondre à la voie des Paquebots britanniques, voie possible par le Cap de Bonne Espérance de novembre 1852 et avril 1854.

2- cachet à date de départ de Nantes de 1853

3- mention «Par Colbert» qui signifie que la lettre embarquera par le navire de commerce Le Colbert

4- découpeure rectangulaire sous les timbres

5- au verso, cachet d'arrivée St Denis, date illisible

6- au verso, Cachet M&I encadré indiquant la voie du commerce

7- au verso, marque 2 manuscrite

8- signature d'expert

Essays de comprendre. Il est stipulé dans l'Instruction générale de juin 1832 que le prix perçu pour un envoi en port payé doit être porté en chiffres au dos de la lettre. La maque 2 manuscrite semble correspondre à cela (10c de port local + 10c de voie de mer) pour une lettre expédiée par la voie du commerce (Par Colbert).

Depuis la circulaire du 28 août 1831, le cachet P.P. (Port Payé) doit se retrouver (en rouge) au recto; pour attester de l'affranchissement, en timbres ou en numéraires ... mais où est il passé ?

On constate que les 3 timbres poste sont annulés du rouleau de gros points ... de Paris, mais la lettre est de Nantes ?!

Cela fait beaucoup d'incohérences, et l'on peut affirmer que les timbres postes ont été rajoutés par mesure esthétique ... et financière.

Le cachet P.P. était bien présent à l'origine sur la lettre comme en atteste la photo ci contre (retrouvée dans des archives photos)

A noter qu'une signature d'expert en bas à droite est là pour troubler le collectionneur ...

Ce cas est assez facile à analyser, mais gardons en mémoire qu'il existe encore de très nombreuses lettres affranchies en numéraires et que nous recontrons très souvent ce genre de supercherie.

